



VIE LOCALE, SÉCURITÉ

Serris devient "Mairie Vigilante"

La Ville a récemment déployé le dispositif "Mairie Vigilante" qui complète l'existant "Voisins Vigilants et Solidaires".

Mis en ligne le 29 avril 2019



Pour plus de sécurité et de convivialité

Le dispositif « **Voisins Vigilants et Solidaires** », au travers de sa plateforme web www.voisinsvigilants.org, est un **réseau de solidarité de voisinage** qui permet aux habitants d'un même secteur, d'une même rue ou d'une même résidence de **participer à la sécurité de leur cadre de vie**.

Serris devient "Mairie Vigilante"

La Ville de Serris a décidé de compléter ce dispositif en adhérant à « **Mairie Vigilante** » qui permet à la commune d'encadrer et de structurer la démarche des « voisins vigilants » et d'impliquer les citoyens dans la sécurité du quotidien.

« Mairie vigilante » est un outil de communication qui facilite la relation de proximité et de confiance

« Mairie vigilante » est un outil de communication qui **facilite la relation de proximité et de confiance entre les habitants et la Police Municipale (PM)**. Il favorise en effet, la montée et la descente d'informations et d'alertes entre les riverains d'un secteur défini et la PM.

Ce dispositif récemment déployé, permet également d'avoir une vision en temps réel de l'activité des Voisins Vigilants et Solidaires à Serris.

La mise en place de « Mairie vigilante » impulse une dynamique permettant de renforcer la sécurité, mais aussi de créer du lien social et ainsi améliorer le cadre de vie des Serrisiens.

Devenir référent voisins vigilants ou voisin vigilant et solidaire : [Plus d'infos](#)

